

LA VARIOLE A LA FRONTIERE

Comment la conjurer

Une terrible épidémie de variole sévit présentement aux États-Unis, dans les États limitrophes du Canada. C'est dire que nous nous sommes sérieusement menacés par l'une des maladies les plus dangereuses qui affligent l'humanité. Et le douloureux souvenir de l'épidémie de 1885, qui coûta à la province de Québec des milliers de victimes, est, encore trop vivace dans notre mémoire pour que nous restions inactifs devant ce hideux et redoutable ennemi. Il nous faut agir si nous voulons l'arrêter à la frontière. L'hygiène nous offre de nous en protéger si nous voulons accepter son commandement, exécuter ses ordonnances.

Nous avons dans la province de Québec une organisation sanitaire qui nous permet de lutter contre les maladies contagieuses. La sauvegarde de la santé publique est légalement confiée aux pouvoirs municipaux sous le contrôle du Conseil d'hygiène de la province de Québec. C'est au Conseil d'hygiène à qui incombe la tâche de surveiller la marche de la présente épidémie de variole chez nos voisins, de la signaler si elle franchit la frontière, et de formuler les mesures d'hygiène à prendre pour nous en protéger, pour la combattre.

Mais pourquoi cette épidémie de variole chez nos voisins qui comptent avec une grande organisation sanitaire ? C'est que l'hygiène n'est pas entrée dans les mœurs de ce peuple : " la législation sanitaire est peu efficace sans une éducation hygiénique appropriée aux mœurs. *Cet état de choses ne prendra fin que le jour où l'on donnera une plus vive et salutaire impulsion à l'éducation des masses, par l'enseignement des vrais principes de l'hygiène privée, et la démonstration péremptoire que la santé de l'individu conduit sûrement à celle de la communauté...*" De là l'obligation pour nos maîtres en pédagogie d'exiger l'enseignement des vrais principes de l'hygiène privée dans toutes les maisons d'éducation. De là l'obligation, pour tous les instituteurs, d'étudier l'hygiène privée, de suivre les ordonnances de l'hygiène publique et de travailler à l'éducation hygiénique des masses. De là, enfin, l'obligation pour les médecins en général de se montrer mieux renseignés en matière d'hygiène, car il faut le dire : le savoir hygiénique d'un grand nombre de médecins laisse beaucoup à désirer